



©Jean-Philippe Desvaux

Formation

**APPLICATION DE BONNES  
PRATIQUES POUR LE SUIVI, LA  
CAPTURE ET LA MANIPULATION  
AVEC GESTES SIMPLES SUR  
TORTUES (HORS TORTUES MARINES)**

15/09 au 18/09/2026  
RÉSERVE AFRICAINE DE SIGEAN (11)

# CONTENU ET OBJECTIFS

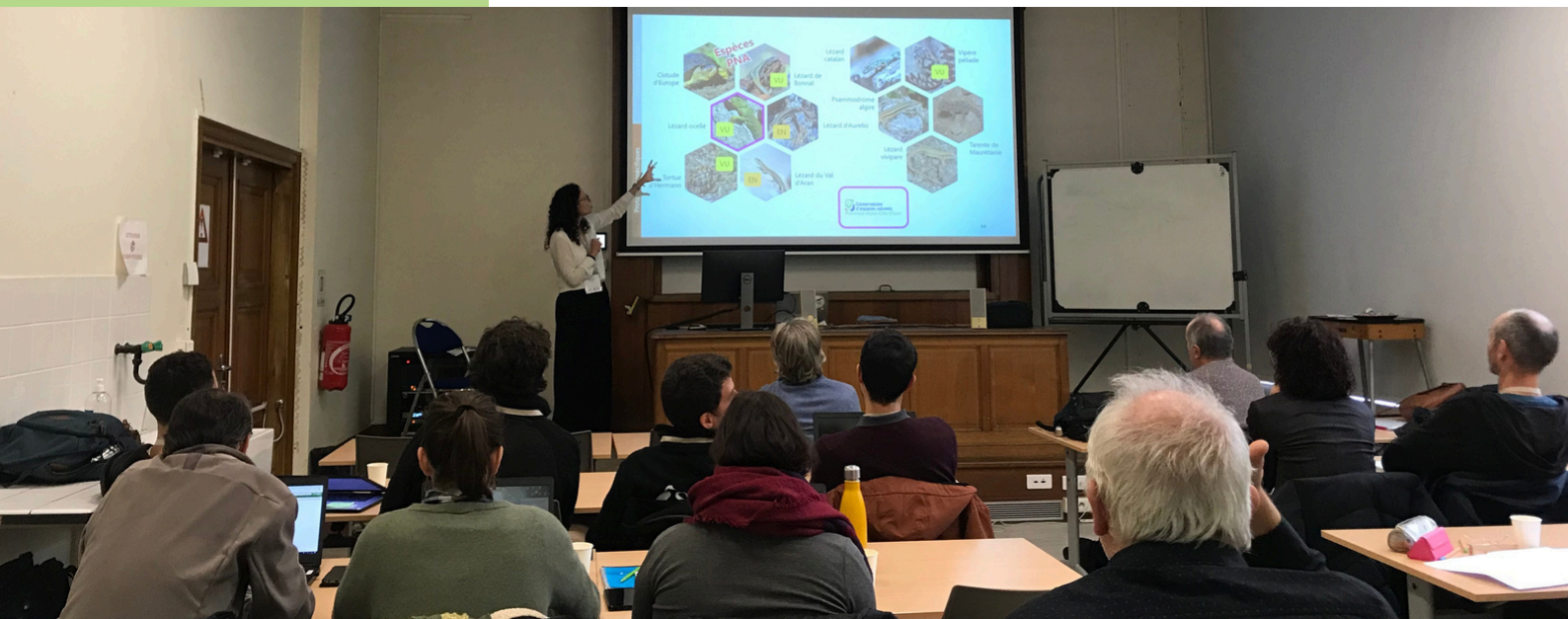
## OBJECTIFS

- Améliorer ses connaissances concernant le cadre réglementaire s'appliquant à la manipulation de la faune sauvage
- Acquérir des compétences liées à la manipulation et à la mise en œuvre de procédures faiblement invasives sur tortues en respectant le bien-être animal
- Être sensibilisé aux menaces pesant sur les tortues et à la problématique des espèces exotiques envahissantes

## Pourquoi cette formation ?

En plus des objectifs ci-contre, cette formation vise également à répondre à l'article 4 de l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets. Bien que n'étant soumises à aucun arrêté spécifique, les formations identifiées dans l'article 4 de l'arrêté cité sont fortement souhaitées afin de guider les services instructeurs (DREAL) dans les dossiers de demandes de dérogations de capture.

**3,5 jours de formation  
sur 28h**



# FORMATEURS



**AUDREY TROCHET**  
SHF

Titulaire d'un doctorat en écologie obtenu en 2013, Audrey est arrivée à la SHF en 2020. Elle en est la responsable scientifique depuis 2023. Elle intervient dans le cadre de la formation "Utilisation des animaux de la faune sauvage non hébergée à des fins scientifiques".



**LAURE BOURGAULT**  
SHF

Titulaire d'un Master Economie et Environnement, avec 15 ans d'expérience en herpétologie, Laure est arrivée à la SHF en 2023. Elle est en charge de l'animation des plans nationaux d'actions en faveur du Lézard ocellé et de la Cistude d'Europe.



**CHARLOTTE HUBLER**  
SHF

Titulaire d'un diplôme de formatrice professionnelle d'adultes et capacitaine "entretien et élevage" et "vente et transit" d'animaux d'espèces non domestiques depuis 2014, Charlotte est la chargée de mission "formation" de la SHF depuis 2025. Elle intervient sur plusieurs actions de formation, notamment lorsqu'il s'agit d'espèces exotiques.



**PAULINE PRIOL**  
StatiPOP

Pauline travaille depuis de nombreuses années sur la dynamique des populations de Cistude d'Europe et apporte son expertise sur l'élaboration de protocoles scientifiques rigoureux, la réalisation de missions de terrain (échantillonnage, collecte de données) ou encore l'analyse statistique des données.



**JULIEN RENET**  
Fauna studium

Julien est biologiste de la conservation. Il conçoit, coordonne et met en œuvre des programmes de conservation de plusieurs espèces d'herpétofaune de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'est par ailleurs spécialisé en dynamique des populations et en évaluation des méthodes de marquage individuel.



**ALBERT MARTINEZ-SILVESTRE**  
CRARC

Vétérinaire en charge de projets sur la faune herpétologique, Albert est également membre du comité scientifique du groupe de médecine des animaux exotiques de l'AVEPA. Il travaille sur de nombreux projets de réintroduction de reptiles menacés, et depuis récemment sur les questions autour des maladies émergentes touchant l'herpétofaune.

# ORGANIGRAMME

## EQUIPE DE LA SHF



**Charlotte Hubler**  
Chargée de mission  
formations  
Référente handicap  
et référente  
pédagogique



**Laure Bourgault**  
Animatrice des PNA  
Cistude d'Europe et  
Lézard ocellé



**Audrey Trochet**  
Responsable  
scientifique



**Anne Lombardi**  
Directrice



**Isabelle Chauvin**  
Responsable administrative

## INTERVENANTS EXTERNES



**Pauline Priol**  
Biologiste de la  
conservation,  
biostatisticienne chez  
StatiPOP



**Julien Renet**  
Biologiste de la  
conservation, spécialisé  
en herpétologie chez  
Fauna studium



**Albert Martinez-  
Silvestre**  
Vétérinaire au CRARC,  
Masquéfa, Espagne



**Antoine Joris**  
Directeur zoologique à  
la Réserve Africaine de  
Sigean



**Lionel Courmont**  
Responsable territorial  
et animateur du PNA  
Emyde lépreuse au CEN  
Occitanie

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

## MARDI 15 SEPTEMBRE, 14 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
14h00 - 14h30	Accueil et "ice breaker"	
14h30 - 15h15	Enjeux et menaces qui touchent les tortues (PNA) [salle] <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes menaces qui pèsent sur les tortues</li><li>• Connaître les coordinateurs nationaux (voire régionaux) des PNA associés aux espèces cibles</li></ul>
15h15 - 15h45	Présentation du PNA Emyde lépreuse [salle] <i>Intervenant : Lionel Courmont</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes menaces qui pèsent sur les tortues</li><li>• Connaître les coordinateurs nationaux (voire régionaux) des PNA associés aux espèces cibles</li></ul>
15h45 - 16h00	Pause	
16h00 - 17h00	Règlementation française applicable à la manipulation sur faune sauvage [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître la réglementation autour de la manipulation impliquant des gestes simples sur faune sauvage</li></ul>
17h00 - 17h45	Principes éthiques et règle des 3R [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les principes éthiques de Réduction-Raffinement-Remplacement (3R)</li><li>• Être capable de mener une réflexion sur l'utilisation d'animaux de la faune sauvage dans les suivis en milieu naturel</li></ul>
17h45 - 18h00	Bilan de la journée et informations diverses	



# PROGRAMME DÉTAILLÉ

**MERCREDI 16 SEPTEMBRE, 9 H - 18 H**

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 9h15	Accueil et lancement de la journée	
9h15 - 11h00	Visite d'une structure sous AOE : Réserve africaine de Sigean <i>Intervenant : Antoine Joris</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>Observer des enclos destinés au maintien de tortues en captivité</li><li>Comprendre une analyse technique des paramètres environnementaux</li></ul>
11h00 - 11h15	Pause	
11h15 - 12h00	Rappels sur l'écologie des espèces cibles [salle] <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>Connaître l'écologie des espèces cibles (tortues terrestres et tortues aquatiques)</li></ul>
12h00 - 12h45 1ère partie	Risques sanitaires et procédures à appliquer [salle] <i>Intervenant : Dr Albert Martinez-Silvestre</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>Connaître les différentes maladies et pathogènes susceptibles d'être présents dans les populations naturelles de tortues et savoir comment réagir face à un animal malade</li><li>Connaître les méthodes de prélèvements utilisés pour détecter la présence de maladies et pathogènes</li></ul>
12h45 - 13h45	Pause déjeuner	
13h45 - 14h00	Réveil pédagogique	
14h00 - 14h45 2ème partie	Risques sanitaires et procédures à appliquer [salle] <i>Intervenant : Dr Albert Martinez-Silvestre</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>Connaître les différentes maladies et pathogènes susceptibles d'être présents dans les populations naturelles de tortues et savoir comment réagir face à un animal malade</li><li>Connaître les méthodes de prélèvements utilisés pour détecter la présence de maladies et pathogènes</li></ul>

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

MERCREDI 16 SEPTEMBRE, 9 H - 18 H | SUITE

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
14h45 - 15h30	Points limites (signes de stress des animaux) et recours [salle] <i>Intervenant : Dr Albert Martinez-Silvestre</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtriser l'ensemble des signes de stress connus chez les tortues</li><li>• Savoir les détecter et réagir en milieu naturel</li></ul>
15h30 - 15h45	Pause	
15h45 - 16h45	Saisie des données (SINP et module CMR) [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les bases de données et la circulation de ces dernières dans le cadre du SINP</li><li>• Maîtriser la saisie de données de CMR sur le module de saisie GeoNature dédié</li></ul>
16h45 - 17h45	Espèces invasives : réglementation, méthodes à appliquer, procédures à conduire [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les espèces exotiques susceptibles d'être rencontrées en milieu naturel</li><li>• Savoir comment réagir</li></ul>
17h45 - 18h00	Bilan de fin de journée et informations diverses	



# PROGRAMME DÉTAILLÉ

**JEUDI 17 SEPTEMBRE, 9 H - 18 H**

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 9h45	Présentation de la journée et accueil Tour de table et échanges entre les acteurs	
9h45 - 11h00	Quels suivis pour quels objectifs ? [salle] - Identifier la présence d'une population (détection) - Déterminer les paramètres démographiques d'une population (CMR) <i>Intervenante : Pauline Priol</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes techniques utilisées pour la détection et la capture des tortues</li><li>• Savoir identifier et appliquer la méthode la plus pertinente en fonction des objectifs de suivi</li><li>• Connaître les erreurs de protocoles à éviter et les grandes règles des suivis démographiques</li></ul>
11h00 - 11h15	Pause	
11h15 - 12h15	L'étude de l'écologie spatiale (suivi VHF et GPS) [salle] <i>Intervenant : Julien Renet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes techniques de suivis individuel des tortues</li></ul>
12h15 - 13h15	Pause déjeuner	
13h15 - 13h30	Réveil pédagogique	
13h30 - 16h30	Suivis en milieu naturel [TP/Terrain] - Tortues aquatiques (protocole de capture, pose de nasses et de verveux) <i>Intervenants : Pauline Priol &amp; Julien Renet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes techniques utilisées pour la capture des tortues aquatiques</li><li>• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués</li></ul>
16h30 - 16h45	Pause	
16h45 - 17h45	Techniques de mesures morphologiques et de marquage [salle] <i>Intervenants : Pauline Priol &amp; Julien Renet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes techniques utilisées pour prendre des mesures morphologiques sur des tortues</li><li>• Connaître les différentes techniques utilisées pour marquer les tortues</li></ul>
17h45 - 18h00	Bilan de fin de journée et informations diverses	

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

## VENDREDI 18 SEPTEMBRE, 9 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 9h15	Présentation de la journée et accueil	
9h15 - 10h30	Techniques de marquage existantes sur les espèces cibles [salle/TP] <i>Intervenants : Pauline Priol &amp; Julien Renet</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir des gestes techniques pour la manipulation des tortues, mesures morphométriques, marquage et pose de VHF/GPS</li></ul>
10h30 - 10h45	Pause	
10h45 - 12h30	Suivis d'individus tortues terrestres [TP/Terrain] : <ul style="list-style-type: none"><li>- Prise de mesures morphologiques, calcul d'IMC, etc.</li><li>- Manipulation et contention</li><li>- Prélèvement ADN (buccal)</li></ul> <i>Intervenantes : Audrey Trochet, Laure Bourgault &amp; Charlotte Hubler</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués</li></ul>
12h30 - 13h30	Pause déjeuner	
13h30 - 13h45	Réveil pédagogique	
13h45 - 16h15	Mise en situation pratique [salle/TP] : <ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration de protocoles</li><li>• Identification des problématiques</li><li>• Application des protocoles</li></ul> <i>Intervenantes : Audrey Trochet &amp; Laure Bourgault</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer une stratégie</li><li>• Proposer des protocoles adaptés</li><li>• Effectuer les opérations attendues</li><li>• Respecter les devoirs et obligations liées aux pratiques effectuées</li></ul>
16h15 - 16h30	Pause déjeuner	
16h30 - 17h30	<b>Évaluation des compétences acquises*</b>	
17h30 - 18h00	Bilan de la formation et informations diverses	

### \*Modalité d'évaluation de la formation

L'apprenant est soumis à une évaluation sommative individuelle des compétences acquises en fin de formation. Cette évaluation sanctionne l'acquisition des compétences visées par l'action : les résultats sont livrés dans un délai de 10 jours, et en cas de réussite (résultat = ou > à 80%) l'organisme délivre une attestation de réussite. L'organisme de formation remet à l'apprenant une attestation de participation et un certificat de réalisation. L'évaluation aura lieu le vendredi 18 septembre 2026 à 16h30. Nature de l'évaluation : questionnaire composé d'une série de questions - QCM et questions ouvertes.

# INFORMATIONS PRATIQUES



## Lieu de formation et accessibilité

Réserve Africaine de Sigean, 19 Ham. du Lac D6009, 11130 Sigean

Localisation GPS : 43° 03' 45.7" Nord 2° 56' 59.6" Est

Par l'autoroute :

- vous venez de Perpignan : sortez à Sigean (n°39) puis prenez la RD 6009 en direction de Narbonne
- vous venez de Montpellier ou Toulouse : sortez à Narbonne Sud (n°38) puis prenez la RD 6009 en direction de Sigean/Perpignan

Parking gratuit sur place.



## Nombre de participants

La formation est limitée à 15 participants.

Le nombre minimum de participants est fixé à 12.



## Publics concernés

Professionnels



## Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme sanctionnant un minimum de 3 années d'études supérieures dans une discipline scientifique (écologie/biologie) ou être un personnel en activité ayant validé 2 années d'études supérieures dans une discipline scientifique (écologie/biologie) et un minimum de 2 années d'expérience professionnelle
- Connaître la procédure de demande de dérogation de capture d'espèces protégées
- Être amené(e) à travailler sur les tortues dans le cadre de ses activités professionnelles.



## Modalités de dispense

Présentiel, inter-entreprises et collectif.

Rythme continu.



## Contenu et méthodes pédagogiques

Exposés théoriques, travaux pratiques et mise en situation sur le terrain.

Méthodes : expositive, interrogative, active et co-active.

Supports fournis avec ressources pédagogiques.



## Matériel et équipements conseillés

Cahier, stylo, vêtements robustes, vêtements de pluie, chaussures de randonnée, couvre-chef, crème solaire, gourde, paire de jumelles, appareil photo.



## Déplacements lors de la formation

Déplacements sur le terrain en covoiturage avec les véhicules des formateurs et des participants.



## Informations sur l'hébergement et la restauration

De nombreux hébergements se trouvent à proximité (gîtes, campings, hotels, etc.).

De nombreux points de restaurant se trouvent dans le parc et à proximité (snacks, restaurants, centres commerciaux, etc.).



## Note

Les repas du mercredi, jeudi et vendredi midi sont inclus dans le tarif de la formation et auront lieu dans le restaurant du parc.



## Contact

Pour toute question, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [formation@lashf.org](mailto:formation@lashf.org)

# INSCRIPTION



**Le nombre de participants étant limité, ne tardez pas à renseigner le formulaire d'inscription en cliquant sur le lien suivant, avant le 24/08/2026 :**

**[RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)**

Votre candidature sera évaluée et vous recevrez un mail d'acceptation ou de refus dans un délai de **15 jours** environ.

Le coût pédagogique de cette formation est de 45 €/h, soit 1 260 € pour 28 heures de formation. Les frais d'inscription sont fixés à 105 € et comprennent les repas des midis au restaurant self du site de formation.

**Le coût individuel de cette formation s'élève donc à 1 365 € toutes charges comprises\*.**

Le règlement (par chèque ou virement) est dû après la formation. La SHF étant certifiée Qualiopi pour ses actions de formation, le coût de cette formation peut être financé par de nombreuses sources mobilisables (OPCO de votre employeur, AIF, etc.).

\*La SHF est exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4a du Code général des impôts pour ses activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle.

## Personnes en situation d'handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap et que vous souhaitez nous en faire part, vous pouvez nous contacter. Nous pourrions essayer d'adapter nos modalités et tenter de prendre les dispositions nécessaires à votre accueil. Notre référente handicap, Charlotte HUBLER ([charlotte.hubler@lashf.org](mailto:charlotte.hubler@lashf.org)) est à votre disposition.

## Conditions d'annulation

Au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, les coûts pédagogiques seront facturés à 100%. Téléchargez le [Règlement intérieur de nos actions de formation](#).





**Société Herpétologique de France**

SIRET 442 242 079 00022 – NDA n° 11756775575

Siège social : 57 Rue Cuvier, CP 41, 75005 Paris

<https://lashf.org>, – [formation@lashf.org](mailto:formation@lashf.org).